

Communiqué de presse Ville de Caen

29 juin 2026

LA VILLE DE CAEN INAUGURE SES PREMIERS TERRAINS DE PADEL

La Ville poursuit la modernisation de ses équipements sportifs avec l'aménagement de quatre nouveaux terrains de padel au sein du Tennis Club de Caen, 37 rue de la Chapelle, inaugurés ce samedi 27 juin.

Les travaux réalisés ont permis de **transformer deux anciens courts de tennis en quatre pistes de padel extérieures**. Les terrains disposent d'une surface de sol en gazon synthétique sablé, ils mesurent 10 mètres de large et 20 mètres de long en intérieur et sont également éclairés.

Ces nouveaux terrains de padel ont été entièrement financés par la Ville de Caen, afin de poursuivre sa politique d'encouragement à la pratique sportive. Les travaux ont débuté au mois de novembre 2025 pour une livraison à l'été 2026. Le coût de l'opération est de 505 000 euros TTC.

Depuis plusieurs années, le padel connaît une croissance exceptionnelle en France, attirant un public de plus en plus large qui séduit autant les joueurs issus du tennis que les nouveaux pratiquants.

Ce nouvel équipement sera **accessible sur réservation** avec une location horaire aussi bien pour les adhérents du Tennis Club de Caen que pour les joueurs extérieurs. **Les tarifs de réservation des terrains :**

- 20 € / heure / terrain avant 18h en semaine ;
- 28 € / heure / terrain après 18h et le week-end.

L'inauguration des nouveaux terrains a eu lieu samedi 27 juin, lors de la fête de fin d'année du Tennis Club de Caen, en présence des élus et des partenaires. **Le padel est un sport de raquette qui se pratique exclusivement en double**. Adapté du tennis, il se distingue par l'utilisation des murs de fond et latéraux pour faire rebondir la balle, offrant un jeu technique et dynamique.

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr